

Publications de Jean-Emmanuel Beernaert

- Traité « La cohabitation de fait », *Rép. not.*, t. I, liv. 10, Bruxelles, Larcier, 2019 (sous la direction de J.F. Taymans).
- « Les barèmes fiscaux en matière familiale (période imposable 2020 – exercice d'imposition 2021) en ce compris dans l'hypothèse de familles recomposées », *Act.dr.fam.*, 2020, p. 59-69 (avec A.-M. Boudart).
- « Modèles de clauses relatives à l'abattement fiscal pour enfants à charge dans l'hypothèse d'un hébergement égalitaire », *Rev.not.*, 2020, à paraître.
- « Les aspects fiscaux des contributions alimentaires pour les enfants et l'abattement fiscal pour enfants à charge : vers une nécessaire réforme dans l'optique d'une plus grande équité ? », in *Liber amicorum Jacques FIERENS*, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 439-456.
- « La loi du 5 mai 2014 instaurant le régime de la comaternité : trois femmes, un homme et un couffin », *Act.dr.fam.* 2015, p. 74-86 (avec N. Massager).
- « L'article 1321 du Code judiciaire revisité : quelle place pour l'autonomie de la volonté », in *Modifications apportées par la loi du 21 décembre 2018 et réforme de la preuve appliquée au droit familial*, Bruxelles, Larcier, 2020, p. 104-124 (avec A.-M. Boudart).
- « L'abattements fiscal pour enfants à charge dans tous ses états », in *Le conflit familial : ses répercussions dans toutes les branches du droit*, Limal, Anthémis, 2015, p. 77-118.
- « La nouvelle disposition anti-abus en matière d'impôts directs à l'aune du droit fiscal de la famille : much ado about nothing ? », *Patrimonium 2013*, Anvers, Intersentia, 2013, p. 313-347.
